Ecrit par Echo du Mardi le 3 février 2023

Comment se répartissent les prestations sociales en France ?

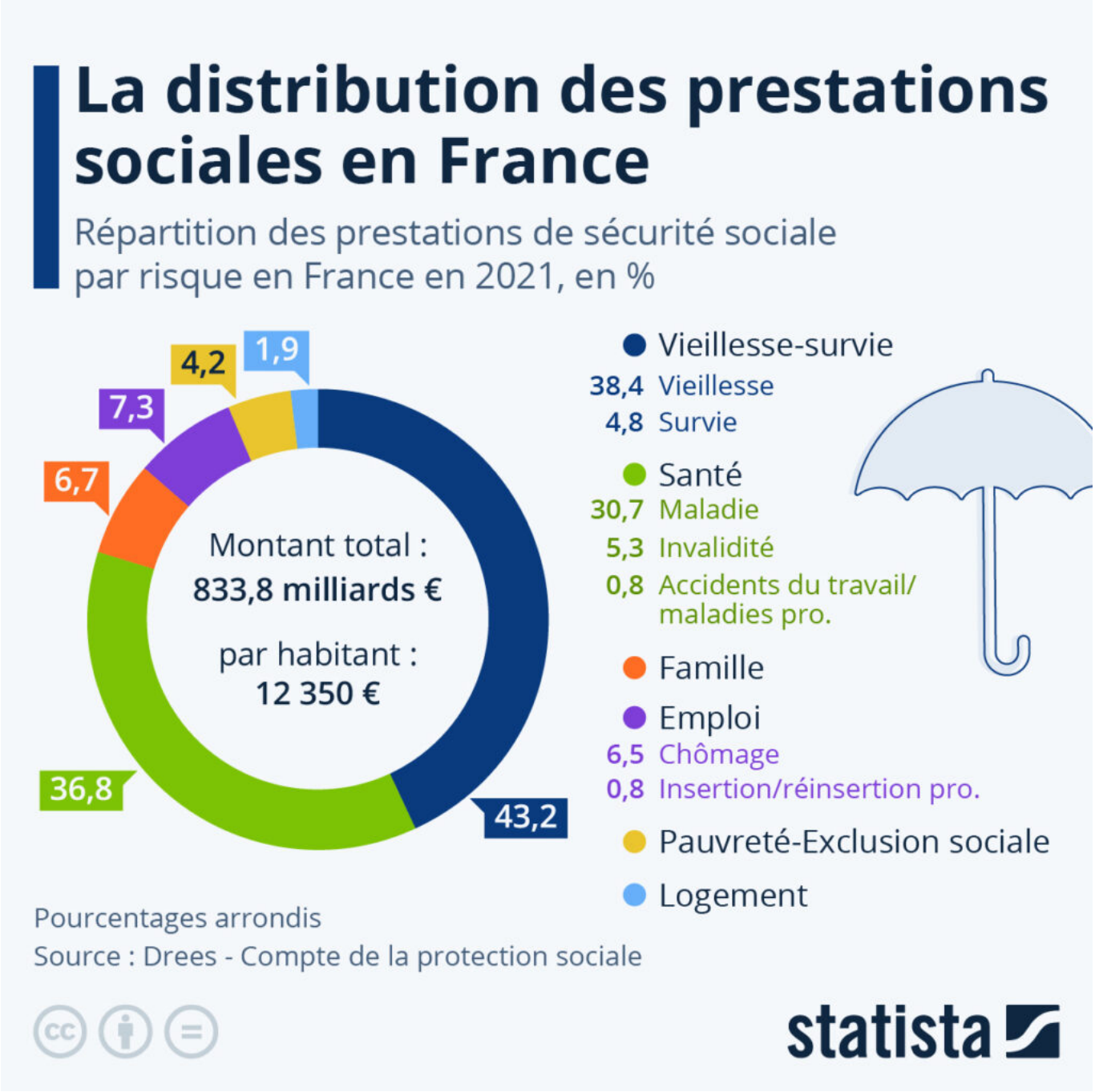

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 3 février 2023

La protection sociale correspond à l'ensemble des mécanismes qui permettent aux citoyens de surmonter financièrement les conséquences des risques sociaux, c'est-à-dire les événements pouvant entraîner une baisse des ressources ou une hausse des dépenses (maladie, vieillesse, accidents, handicap, chômage, maternité,...).

Selon les statistiques de la direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (Drees), la France a consacré 33,3 % de son produit intérieur brut (PIB) à la protection sociale en 2021, soit 834 milliards d'euros, ce qui correspond environ 12 350 euros par habitant. Toujours rapporté au PIB, la France est le pays européen qui consacre le plus à la protection sociale, juste devant l'Autriche (31,8 % en 2021), l'Italie (31,5 %) et l'Allemagne (31,0 %).

Comme le rapporte la Drees, les dépenses de sécurité sociale ont continué de progresser dans l'ensemble des pays européens. En 2021, elles ont augmenté de 3,0 % en moyenne dans l'Union européenne et de 2,4 % en France. Les dépenses de maladie, qui représentent près de 29 % du montant total des prestations sociales, sont le principal facteur de la hausse des dépenses en 2021, en lien notamment avec les campagnes de vaccination et de dépistage du Covid-19, ainsi que de la reprise des soins médicaux.

Étant donné que plus d'un quart de la population française est aujourd'hui âgée de plus de 60 ans (contre 17 % en 1980), les dépenses de santé, de survie et de retraites, qui bénéficient particulièrement à cette classe d'âge, représentent la part du lion des prestations sociales : environ 80 % du total en 2021.

De Tristan Gaudiaut pour Statista